



# Carrossier - Réparateur

Mobilité - Mécanique

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Vous avez toujours aimé les beaux châssis et les belles carrosseries ? Attiré ou attirée par les voitures, vous souhaitez les réparer et leur rendre tout leur éclat ? Pourquoi ne pas devenir Chef ou Cheffe d'entreprise pour gérer votre propre atelier de carrosserie et de peinture ? Foncez, le métier est en pénurie !

Le Carrossier-Réparateur et la Carrossière-Réparatrice maîtrisent les gestes techniques du métier liées à la **tôlerie** :

**démontage, montage/remontage, réparation**, mais aussi tout ce qui est lié à la **peinture** : **préparation et peinture selon différentes techniques**. Le Chef d'entreprise Carrossier-Réparateur et la Cheffe d'entreprise Carrossière-Réparatrice gèrent également leur équipe et tous les aspects de l'entreprise.

---

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Chef d'entreprise Carrossier – Réparateur :

**Techniques de réparation et de peinture :** l'année préparatoire vous apprend toutes les techniques de réparation et de peinture. Tôlerie, démontage, remontage, ajustage, électronique, soudure, peinture, le métier n'aura plus de secret pour vous.

**Réalisation d'un devis de réparation :** vous analysez les dégâts subis par le véhicule et estimez les interventions nécessaires pour le remettre en état. Vous établissez le coût de revient des interventions en comptant la main d'œuvre, le prix des pièces, le délai et finalisez le devis.

**Relations avec les experts et les assurances :** vous collaborez avec les experts automobiles et les assurances. Vous défendez vos devis, vous assurez le suivi des dossiers d'expertises et d'assurances. Vous veillez à conserver l'agrément de votre entreprise auprès des sociétés d'assurance, vous vérifiez que l'intervention est bien couverte par l'assurance.

**Accueil et communication avec les clients :** vous assurez un contact professionnel et bienveillant avec la clientèle : l'accueil, le service, les délais de réparation. Vous vérifiez l'état des réparations et du véhicule afin d'éviter tout conflit.

**Gestion de l'atelier :** vous organisez les journées de travail au sein de l'atelier de carrosserie et de peinture. Vous veillez à l'aménagement du matériel mais aussi à l'organisation du magasin. Vous travaillez au besoin avec l'équipe et vous assurez le suivi administratif des réparations.

**Gestion d'une entreprise :** vous vous maintenez au courant des évolutions du secteur tant en termes de techniques que d'évolution des règles professionnelles. Vous gérez les aspects commerciaux, sociaux, et légaux de l'entreprise. Vous veillez aux règles de sécurité et connaissez les responsabilités liées à l'entreprises.

Alors si vous avez la fibre pour gérer votre propre atelier de carrosserie, n'hésitez pas à suivre cette route, elle sera sans accidents. Rendez-vous dans l'un des Centres proposant cette formation pour vous y inscrire.

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :**

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées. Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

**Ce métier est un « Métier en pénurie »** : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter :

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=875>) en fin de formation,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

**Débouché(s) métier(s)**

Créer / Reprendre une entreprise

Chef / Cheffe d'atelier dans un atelier de carrosserie

Employé / Employée dans un atelier de carrosserie

Employé / Employée dans un garage

**Débouché(s) future(s) formation(s)**

Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-dun-magasin-de-concession-et-daccessoires>)

Réceptionniste d'un garage automobile (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/receptionniste-de-garage-automobile>)

**Point(s) fort(s)**

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client Travail en autonomie ou en équipe

Travail en atelier et à l'extérieur (dépannage)

**Finalité**

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

---

## Aptitudes

Le chef d'entreprise carrossier-réparateur et la cheffe d'entreprise carrossière-réparatrice doivent posséder plusieurs qualités :

**Forme physique et endurance :** vous travaillez debout la majeure partie du temps, vous portez des charges lourdes ou encombrantes, vous travaillez dans un environnement bruyant.

**Contact humain :** un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, experts, assureurs, personnel,...

**Rigueur et discipline :** vous réparez des voitures, vous devez donc vous assurer que les réparations sont correctes. Vous respectez les protocoles et les normes de sécurité.

**Habilité manuelle et sens de l'esthétique :** vous procédez à des réparations parfois complexes, vous vous assurez de remettre parfaitement en état le véhicule après intervention, vous veillez aux raccords de peinture et de carrosserie.

**Flexibilité :** même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir en urgence sur l'une ou l'autre voiture. Vos horaires peuvent varier, vous respectez les délais de réparation.

**Polyvalence :** en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi l'administratif.

---

## Programme

### 1ère année : des dispenses peuvent être octroyées

- E08/4 Electricité, électronique (18h)
- E08/4 Tôlerie (30h)
- E08/4 Préparation (12h)
- E08/4 Démontage, remontage, ajustage carrosserie et mécanique (10h)
- E08/4 Pratique démontage, remontage, ajustage carrosserie et mécanique (12h)
- E08/4 Pratique électricité, électronique (10h)
- E08/4 Peinture (26h)
- E08/4 Pratique peinture (20h)
- E08/4 Pratique préparation (16h)
- E08/4 Soudure (22h)
- E08/4 Pratique soudure (24h)
- E08/4 Pratique tôlerie (18h)
- E08/4 Prévention EDUCAM (6h)

### 2ème année :

- E08/5 Réalisation d'un devis de réparation (36h)
- E08/5 Gestion de l'atelier (44h)
- E08/5 Application des techniques spécifiques - théorie (20h)
- E08/5 Application des techniques spécifiques - pratique démonstrative (24h)

### 3ème année :

- E08/6 Application des techniques spécifiques (pratique) (16h)
- E08/6 Application des techniques spécifiques (12h)
- E08/6 Gestion d'une entreprise du secteur de la mobilité (40h)
- E08/6 Accueil et communication avec les clients (16h)
- E08/6 Relation avec les assurances (20h)
- E08/6 Relation avec les experts (20h)

---

## Conditions d'accès à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

---

## S'inscrire à une formation pour adultes

## Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

## S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>) (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



## Limal

Rue Charles Jaumotte, 7 1300 Wavre (Limal)

010 41 95 82

**Secrétariat :**

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

010 41 95 73

[centre.wavre@ifapme.be](mailto:centre.wavre@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.